



La commune fait appel aux Croqueurs de pommes pour créer un verger sur la prairie inondable

Un verger bientôt planté sur la prairie inondable à Ault ? La commune adhère à l'association des Croqueurs de pommes afin de l'aider à planter une centaine d'arbres fruitiers.

Et si Ault devenait producteur de pommes ? C'est en tout cas une perspective envisagée par la commune, qui souhaite planter des arbres fruitiers sur un terrain acquis il y a plusieurs années, à proximité de la D 940.

À l'automne 2025, une partie de ce terrain a été transformée en prairie inondable afin de limiter les risques d'inondation du centre-bourg lors de fortes pluies. Si cette prairie couvre près de 7 000 m², l'ensemble de la parcelle communale dépasse un hectare. Un espace suffisamment vaste pour accueillir plusieurs dizaines d'arbres et contribuer au développement de la biodiversité. « La commune va répondre à un appel à projet du parc naturel régional », a indiqué le maire, Marcel Le Moigne. « L'idée, c'est de commencer par planter une centaine d'arbres ».

Ce projet de verger communal a été présenté en conseil municipal par Sophie Togni-

Devillers. Dans ce cadre, la commune prévoit d'adhérer à l'association Les Croqueurs de pommes.

Une association fondée en 1995

Fondée en 1995, cette association nationale, dont le siège est situé à Belfort, rassemble 67 antennes et plus de 8 500 adhérents en France et dans les pays voisins. Elle œuvre à la sauvegarde des anciennes variétés de pommes menacées de disparition et à la transmission des connaissances liées à ces espèces. Les Croqueurs de pommes mènent notamment des actions de sensibilisation auprès du public, en particulier des plus jeunes, afin de valoriser le patrimoine fruitier. La France compterait plus de 1 000 variétés de pommes.

Selon Sophie Togni-Devillers, l'association compte des « sachants qui identifient des variétés anciennes de pommes et de poires ». Afin de mieux recenser ces varié-

tés, les Croqueurs de pommes « s'attachent aussi à inventorier les vergers sur les propriétés, qu'elles soient publiques ou privées ».

Des conseils en tout genre

Pour la création du verger communal, l'association pourrait apporter un accompagnement technique et scientifique afin d'aider la commune à sélectionner des variétés locales, comme la « poire d'Abbeville, réidentifiée il y a quelques années », a précisé la conseillère municipale. Les conditions climatiques d'Ault, marquées par la proximité de la mer et les vents fréquents sur le plateau, ne conviennent pas nécessairement à toutes les essences fruitières. Là encore, « l'association pourra apporter ses conseils pour choisir les variétés les mieux adaptées ».

Les habitants devraient également être associés au projet au moment des plantations, notamment à travers



Un verger pourrait être planté dans les prochains mois sur la prairie inondable à Ault.

Photo d'illustration actu.fr/L.F.

des démonstrations de greffe, plutôt que par l'achat d'arbres déjà prêts à planter en jardinerie. L'association permet aussi d'obtenir des porte-greffes « à des prix très intéressants »,

s'est réjoui le maire, Marcel Le Moigne.

Pour bénéficier des conseils et de l'expertise de l'association, la commune prévoit une adhésion annuelle de 30 €. Les

premières récoltes pourraient intervenir entre quatre et cinq ans après les plantations.

● Augustin Thibouuw